

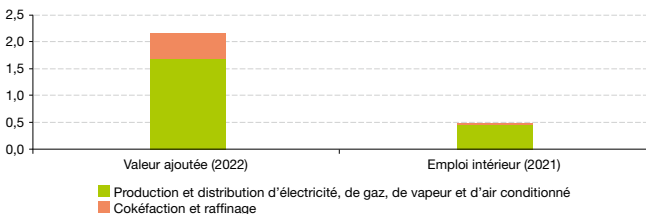
Valeur ajoutée et emploi

L'industrie de l'énergie en France représente :

- 2,1 % de la valeur ajoutée en 2022 ;
- 141 900 emplois (en équivalent temps plein), soit 0,5 % de l'emploi intérieur total (chiffres 2021).

CONTRIBUTION DE LA BRANCHE ÉNERGIE¹ AU PIB ET À L'EMPLOI

En % de la valeur ajoutée brute à prix courants et de l'emploi intérieur en équivalent temps plein



¹ Branche énergie au sens de l'Insee, incluant les activités raffinage et cokéfaction d'une part, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné d'autre part. Elle n'inclut pas l'extraction de matières premières énergétiques.

Champ : France entière (y compris DROM).

Source : Insee, Comptes nationaux base 2014

La valeur ajoutée de l'énergie atteint 50,5 milliards d'euros en 2022 et contribue au PIB à hauteur de 2,1 %. La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné est prépondérante dans la valeur ajoutée de la branche énergie (1,7 % de la valeur ajoutée de l'économie). Elle diminue par rapport à 2021 en volume en raison de la fermeture prolongée de centrales nucléaires pour contrôle et réparation. À l'inverse, la valeur ajoutée de la branche cokéfaction-raffinage augmente nettement en 2022 et atteint 0,5 % de la valeur ajoutée de l'économie.

En 2021, l'emploi dans la branche énergie s'élève à 141 900 postes en équivalent temps plein, soit 0,5 % de l'emploi total.